



PREFET DE L'OISE

Beauvais, le 11 mars 2013

AVIS DE NEIGE / VERGLAS **NIVEAU ORANGE**

Des phénomènes neigeux ou de verglas importants touchent le département de l'Oise et sont susceptibles de se poursuivre :

**A compter du 11 mars fin d'après-midi
jusqu'au mardi 12 mars 22h**

Le Préfet de l'Oise rappelle les informations suivantes :

Conséquences possibles

Des chutes de neige et du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendus.

Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau.

Les risques d'accident sont accrus.

Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Mesures prises

La Zone de Défense Nord a pris un arrêté de limitation de vitesse à 80 km/h et d'interdiction de doubler sur les autoroutes et routes nationales pour des poids lourds de plus de 3,5 tonnes.

Le Conseil général a décidé la suspension des transports scolaires pour la journée du mardi 12 mars 2013.

Le Préfet de l'Oise a pris un arrêté portant suspension de la circulation des véhicules assurant des transports en communs d'enfants dans le département de l'Oise (hors transports scolaires gérés par le Conseil général et les mairies), du lundi 11 mars 18h au mardi 12 mars à 10h. Il sera prolongé si nécessaire.

Conseils de comportement

Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.

Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR) au 0 800 100 200

Préparez votre déplacement et votre itinéraire.

Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.

Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.

Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.

Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Informez-vous sur l'évolution du phénomène, ainsi que sur les conseils de comportement et les conséquences possibles en consultant l'opérateur météo de votre choix.

Contact presse :

Service Communication de la Préfecture de l'Oise - Melle Manser - 03.44.06.11.24

Retrouvez tous les communiqués de presse sur le : www.oise.gouv.fr

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
E

D
E

P
R
E
S
S
E